



MAIRIE DE SAINT JULIEN AUX BOIS

1, place du souvenir
19220 SAINT JULIEN AUX BOIS

Tél. : 05.55.28.25.49 Fax : 05.55.28.31.97
St-julien.mairie@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2020**

Date de la convocation : le 7 juillet 2020

NOMBRE :

- De conseillers en exercice : 11
- De présents : 9
- De représentés : 2
- De votants : 11

L'an deux mil vingt, le lundi 20 juillet à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, Mairie de Saint Julien aux Bois, sous la présidence de Madame Martine LAVERGNE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine LAVERGNE	M. Jean-Yves ALIX	
Mme Annick DUCATEL	Mme Isabelle DAFONSECA	
M. Emmanuel COMBES	M. Victor FOURTET	Mme Sophie MOREAU
Mme Maryline DELBOS	M. Pierre GIRE	

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryline DELBOS

Procurations données : M. Gaetan JALADIS à Mme Martine LAVERGNE, M. Didier MASQUELIER à Mme Isabelle DA FONSECA.

Début de séance : 20H35

PRESENTATION DU BUDGET COMMUNAL

Budget assainissement

Voté en mars 2020

Demande des annuités de l'emprunt pour la station d'épuration : 11442 euros

Demande d'explication pour le compte 622 concernant les honoraires de laboratoire, l'assainissement de Lagarde, le contrôle et les diagnostics, et la Satese.
Discussion sur une possible renégociation des prêts .
Prise de rendez vous avec Mr DIOT pour une explication du fonctionnement de la station d'épuration, nous proposons le samedi 22 ou 29 août 2020 .

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Discussion sur l'éclairage public pour envisager l'arrêt des lampadaires la nuit pour diminuer la facture d'électricité.

Détail des départements avec des questions diverses

Revoir l'harmonie musicale des cloches.

Revoir le contrat de maintenance des extincteurs.

6226 : Honoraires de l'ONF sur les travaux et les ventes.

6232 : Repas des aînés, colis et gerbes de fleurs

6262 : Téléphonie et internet de l'école, de la mairie et de l'agence postale. Revoir les contrats.

6251 : Transports collectifs pour les sorties scolaires (cinéma et voyages)

6261 : Frais l'affranchissement. Penser à la dématérialisation

6281 : Contribution volontaire obligatoire : AMF, SIAD

012 : Personnel titulaires et non titulaires (Anne Sophie CODAZZI et Arlette RAIBLE)

64731 : Allocations chômage versées directement à Mme Aliette MONTEIL

Le remplacement d'Arlette RAIBLE est prévu pour l'agence postale ainsi que son remplacement à la mairie (contrat de 17 heures par semaine)

739221 : FNGIR Fond National de Garantie Individuel des Ressources

739223 : FPIC Fonds national de Péréquation

65548 : Dépenses correspondant à la voirie de la Route Neuve

6558 : Dépenses obligatoires : école maternelle pour les enfants de Saint Julien non scolarisés dans notre RPI

65774 : Pas de subventions pour les associations l'année passée

66 : Intérêts d'emprunts

RECETTES

Coupe de bois : encaissement par traite

Remboursement de l'Agence Postale (salaires et loyers)

Redevance de France Télécom et Enedis

Concessions du cimetière (4 en 2019)

Ordures ménagères des locataires de la commune

Taxes Foncières et taxes d'habitation

Indemnités de la COM-COM

Taxe additionnelle aux droits de mutation sur les immobilières

75 LOYERS

Voir pour remettre en état le logement de l'ancienne mairie ainsi que l'isolation.

Prévoir de vider les greniers.

La commune possède 5 logements.

77 : Produits exceptionnels divers (remboursement d'assurances Groupama)

Deux emprunts se terminent cette année (l'église et la forêt), 2 en 2023 (travaux de l'appartement et le rachat de prêt) , 1 en 2026 (aménagement de la mairie) et le dernier en 2029 (salle polyvalente).

Une somme de 50693 € a été reportée par erreur sur le budget voté en mars 2020 donc le trésorier nous demande de prendre une délibération modificative sinon le budget sera annulé. La somme de 50693,69€ est retirée de la voirie. Il reste donc un solde de 29306,21€ pour le programme de voirie.

10222 FCTVA Somme qui devrait être versée (5146.73 €)

13 : Subventions Voirie, chaudière de l'école et adressage.

MOBILIER SCOLAIRE

Sur avis de l'inspecteur qui a visité notre école dans le mois de Février 2020 il faut changer le mobilier de l'école. Après avoir consulté le directeur de l'école Mme Maryline DELBOS a fait établir plusieurs devis pour évaluer les frais occasionnés. C'est l'entreprise LAFA d'Aurillac (15) qui est la mieux placée au niveau des tarifs. Mme le Maire a donc validée la commande pour être assurée d'une livraison avant la rentrée de 15 bureaux et chaises (agrées Education Nationale) pour la somme de 1560.78 € TTC.

Délégations du Conseil Municipal au Maire
Article L 2222A2

Autorisation du coffre fort au Crédit Agricole d'Argentat : Mme Martine LAVERGNE et Mme Annick DUCATEL sont désignées .

DISCUSSIONS AUTOUR DE LA VOIRIE

Emmanuel COMBE souligne qu'il faut avoir un programme ciblé de voirie avec des priorités. Les axes abordés sont la route de Doulet qui pourrait être transformée en piste par l'ONF, la portion entre chez Michel PANTENE et chez Michel CAPEL en continuité des travaux précédemment réalisés sachant qu'il faudra prévoir l'accès pour les cars, la portion entre Lecout et Leconnet.

Le Conseil Départemental va traité le carrefour de l'entreprise FABIE, en 2021 la sortie du bourg du côté de chez Mr RIVES, et en 2022 la sortie côté FABIE jusqu'au cimetière.

AFFAIRES DIVERSES

Mr Pierre GIRE signale qu'il faudrait nettoyer correctement l'Aire de pique nique ainsi que les gravillons au carrefour de chez FABIE.

Le conseil a aussi évoqué la vitesse dans le bourg, plusieurs solutions peuvent être envisagées il faudra demander des conseils et des devis.

Plus aucune question posée donc Mme le Maire lève la séance à 23H20 .

le Maire

